

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN**

Procès verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 10 décembre 2019 à 20h00. Sous la présidence du maire, Monsieur Martin Thibert et à laquelle session étaient présents les conseillers Messieurs Michel Bonneville, Mark Handschin, Jean-Charles Fournier, Michel Morin et Madame Édith Lamoureux.

Également présente : Madame Suzane Ouellette, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

Absence motivée : Monsieur Francis Lamarre

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
2. Présentation et adoption du budget 2020
3. Présentation du règlement 500 – Taux de taxes pour l'année 2020
4. Période de questions portant sur le budget seulement
5. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2019-12-198 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que cette assemblée soit ouverte à 20h10.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2019-12-199 Il est proposé par Mme Édith Lamoureux, appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. **ADOPTÉE.**

3. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET 2020

Monsieur le maire présente les dépenses et les revenus du budget 2020, totalisant chacun 1 384 640.00\$

2019-12-200 Il est proposé par Mme Édith Lamoureux, appuyé par M. Michel Bonneville, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le budget 2020, affichant des revenus et dépenses au montant de 1 384 640.00\$, soit adopté tel que présenté et joint au présent procès-verbal. **ADOPTÉE.**

4. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 500 – TAUX DE TAXES POUR L'AN 2020

Avis de motion est donné par la conseillère, Mme Édith Lamoureux, et le projet de règlement 500 portant sur les taux de taxes pour l'année 2020 est présenté.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire répond aux questions soulevées concernant le budget 2020 et invite l'assistance à un léger goûter.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2019-12-201 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Michel Bonneville, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée à 20h44. ADOPTÉE.

Martin Thibert,
Maire

Suzane Ouellette, Directrice générale
et secrétaire-trésorière par intérim